

Communiqué pour diffusion immédiate
Transport scolaire — Lanaudière

Les trois syndicats en grève font front uni

Joliette, le 20 novembre 2024 — En assemblée générale, jeudi dernier, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcollin–CSN, le Syndicat des chauffeurs d’autobus de Brissette & Frères–CSN et le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus Gaudreault–CSN ont adopté une résolution à l’unanimité qui les rassemblent désormais en front uni face au propriétaire des trois entreprises. Les trois unités négocient donc ensemble et un règlement satisfaisant et adopté par les trois syndicats mettra fin aux trois conflits.

« En grève générale illimitée depuis le 11 novembre, les négociations des trois syndicats piétinent depuis trop longtemps. Les dernières offres patronales ne sont toujours pas à la hauteur des règlements qui ont récemment été conclus dans la région pour le secteur du transport scolaire, souligne Carole Laplante, présidente du secteur du transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN). Nous réitérons que l’employeur a reçu plus de 30 % de bonification de ses contrats depuis 2021-2022 et que pour contrer les nombreux bris de service qui laissent des enfants sans transport vers leur école, une part de ces sommes doit servir à verser de meilleurs salaires. »

Le Groupe Gaudreault est propriétaire et exploitant des trois entreprises en grève qui touchent le Centre de services scolaire des Samares et le Collège Esther-Blondin.

« Rappelons que dans Lanaudière en 2022-2023, avec les nouvelles sommes versées par le gouvernement, ce sont des augmentations totales de 48 % qui ont été consenties aux Autobus Terremont Itée et de 45 % chez Autobus R. M., renchérit Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière–CSN. Si le Groupe Gaudreault veut attirer et retenir ses chauffeuses et ses chauffeurs et mettre fin aux bris de service, ça prend de bons salaires. Avec ce front uni, le règlement devra être accepté par les trois syndicats pour être valide. »

À propos

Les trois syndicats regroupent environ 60 membres affiliés à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN). La FEESP–CSN compte plus de 425 syndicats affiliés et 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics. Le Conseil central de Lanaudière–CSN regroupe 84 syndicats représentant plus de 14 000 membres sur l’ensemble du territoire de Lanaudière.

Fondée en 1921, la CSN est une organisation syndicale qui œuvre pour une société solidaire, démocratique, juste, équitable et durable. À ce titre, elle s’engage dans plusieurs débats qui intéressent la société québécoise. Elle regroupe plus de 330 000 travailleuses et travailleurs réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans 8 fédérations ainsi que sur une base régionale dans 13 conseils centraux, principalement sur le territoire du Québec.

— 30 —

Renseignements :

Patricia Rivest

patricia.rivest@csn.qc.ca

Présidente du Conseil central de Lanaudière — CSN

450 559-1190